



Protection des victimes a la sortie de prison d'un condamne ?

Par **JOELLEDP**, le **12/02/2010** à **15:45**

Bonjour,

Je suis mariée à un homme dont le père a été assassiné il y a 12 ans.

La personne reconnue coupable d'assassinat avec préméditation vient de sortir de prison (informations officieuses).

Quels sont nos recours pour être sûrs que la personne ne prendra pas contact avec nous ?
Peut on savoir où la personne se trouve en France afin de l'éviter le plus possible ?

Merci pour votre aide,

Bien cordialement